



Le collège propose à tous les élèves la possibilité de pratiquer une activité sportive en dehors des heures de cours. Un entraînement a lieu toutes les semaines au gymnase avec le professeur d'EPS du Collège.



Différents sports sont proposés : cross, basket-ball, futsal, handball, tennis de table, badminton, athlétisme, VTT, etc. Les élèves qui le désirent peuvent participer à des compétitions le mercredi après-midi.



Les élèves peuvent aussi suivre une formation officielle pour arbitrer les matchs et les compétitions dans différentes activités ou assister à ces rencontres en tant que jeunes reporters.



Les entrainements auront lieu les mercredis après-midi de 13h à 15h, les élèves pourront déjeuner au collège en apportant leur pique-nique. Le transport pour les rencontres est organisé par l'UNSS (union nationale du sport scolaire) et sous la responsabilité du professeur d'EPS



Une cotisation de 15 euros est demandée pour l'inscription à l'AS et la participation aux entrainements et aux rencontres, cela comprend l'adhésion à l'AS, l'assurance, la participation aux frais de transport, pour toute la durée de l'année scolaire. Le conseil départemental participe financièrement au fonctionnement de l'AS pour les élèves bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire.

Pour participer il faut prendre une licence à l'association sportive du collège :

- Remplir le formulaire d'adhésion et le remettre au professeur d'EPS
- Joindre une cotisation de 15 euros (chèque à l'ordre de l'association sportive du collège)
- Joindre une photocopie de l'allocation de rentrée scolaire (ARS) pour les élèves concernés



Sportivement.

J. MONTEMONT, principal du collège
P. BASSET, professeur d'EPS

FORMULAIRE D'ADHESION

Je soussigné, (NOM Prénom)..... responsable de l'élève (NOM Prénom)..... de la classe de **autorise** mon enfant à participer aux activités de l'AS du collège Antoine Meillet à l'intérieur et/ou à l'extérieur de l'établissement (compétitions, rencontres amicales, journées découverte, plein air, etc.).

- Date de naissance de l'élève :
- Numéro de téléphone du domicile :
- Numéro de téléphone portable :
- Adresse :
- Mon enfant déjeunera au collège, rentrera chez lui pour déjeuner et viendra au gymnase à 13h (rayez la mention inutile).

Pour valider l'adhésion merci de joindre la cotisation de 15 euros (chèque à l'ordre de l'association sportive du collège), ainsi que la photocopie de l'ARS pour les élèves concernés.

Fait à, le

Signature :

AUTORISATION PARENTALE DE DROIT A L'IMAGE

Je, soussigné(e),, représentant(e) légal(e) de l'élève....., autorise, n'autorise pas (1) à publier et exploiter les photos réalisées lors des événements organisés dans le cadre des Mercredis de l'UNSS.

Fait à, le

Signature,

(1) rayer la mention inutile